



Commune de SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE

Commission de Suivi

Réunion du 22 Novembre 2024

COMPTE RENDU

Présent

Suivi écologique : VIGANT Sylvain

Lis Martagon : ARNAUD Dominique
DUPLAN Simone
CLAVELOUX Claude

Mairie de Boisset St Priest : GAY André (Maire)

Mairie de st Georges Haute Ville : MILLET Frederic (Maire)
LESQUIR Jean (adjoint au maire)
PINTURIER Odile
CHAMBON Didier
VACHERON Christophe

FNE 42 : CORBIN Diane

CEN : MANADIER Perrine

CD 42 : PHILIBERT Laurent

Thomas granulats : DUSART Patrick
TISSOT Rémy
TRAPEAU Jean-Baptiste

Excusés : Rome Stéphanie DREAL

☞ Ordre du jour :

- Avancement et activité de la carrière
- Suivi légaux et environnementaux
- Problème de voirie
- Questions diverses.

1. Contexte de la réunion

Mr MILLET maire de St Georges Haute ville ouvre la réunion en demandant à toutes les personnes présentes de se présenter. Il explique que cette réunion se déroule chaque année conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation de la carrière du 20 septembre 2016.

2. Avancement de l'exploitation et activité de la carrière

Thomas granulats a commercialisé 170 000 tonnes d'agrégats sur l'exercice 2023/2024. Pour info 156 000 tonnes en 2022/2023. Il a été effectué 8 tirs de mine depuis la dernière CLIS.

Une journée porte ouverte a été organisée comme nous en avions parlé les années précédentes. Cette journée était le samedi 21 septembre de 8h à 12h. Nous avons eu la visite d'environ 80 personnes. (Clients, Voisins, Communes, Collaborateurs ...) Les retours que nous avons eu sont plutôt satisfaisant, nous reproduirons certainement cette opération. Mme CORBIN propose de les prévenir lors de la prochaine porte ouverte afin de pouvoir communiquer sur cet évènement.

Thomas granulats fera visiter la carrière aux élèves de CM1 et CM2 des écoles de St Georges et Boisset en fin d'année scolaire si les instituteurs le souhaitent.

3 - Contrôles et suivis

Légaux :

Thomas granulats a poursuivi sa campagne de contrôle de poussière. Les relevés des retombés de poussière sont réalisés à l'aide de 6 jauges OWEN. 2 sont positionnées aux extrémités Nord et Sud de la carrière, une au lieu-dit « les Perrières », une au lieu-dit « Terland », une au lieu-dit « Fontvial » et une « test » à l'Est de la carrière. 2 campagnes ont été faites cette année : 1^{er} du 03/01 au 03/02, la seconde du 01/07 au 01/08. Les résultats sont tout à fait dans les normes avec un relevé maximum de 227mg/m²/jour (à + ou- 52 mg/m²/jour) au lieu-dit « les Perrières » sur la période Juillet-Aout, la norme nous impose d'être en dessous de 500mg/m²/jour. Nous continuerons les contrôles l'année prochaine.

Un contrôle de vibration a été effectué lors d'un tir de mine qui a eu lieu le 11 septembre 2024 à 11h30. Les appareils qui ont été mis en place par la société MAXAM Chez Mr Brunel, Mr Réal et au lieu-dit FONTVIAL n'ont détecté aucune activité et ne se sont pas déclenchés.

Le contrôle acoustique a été fait au mois d'avril 2022 et sera donc de nouveau réalisé en 2025 comme nous l'indique notre arrêté préfectoral.

Environnementaux :

Synthèse du suivi Faune / Flore 2024 sur la carrière de St Georges Haute Ville

Certaines « listes rouge » prises en référence afin de déterminer les espèces à enjeux localement (espèces patrimoniales) ont été mises à jour en septembre 2024. Il s'agit de listes qui reflètent l'état de conservation locale des espèces végétales et animales. Il s'agit en particulier de celles des oiseaux, chauves-souris, reptiles, amphibiens et des mammifères terrestres. Ces mises à jour engendrent une modification des espèces à enjeux sur la carrière. Un tableau récapitulatif des évolutions est présenté à la CLIS.

Avifaune :

- Le **Grand-Duc d'Europe** niche de manière certaine en 2024 sur la carrière. Il se trouve sur une partie de la carrière qui a déjà été réaménagée. Mâle et Femelle sont entendus en début de saison puis début mai 2024 minimum 2 jeunes sont entendus quémandant de la nourriture
- **L'engoulement d'Europe** n'a pas été contacté malgré des recherches spécifiques crépusculaire et nocturne en Mai
- En ce qui concerne **les passereaux chanteurs et autres espèces nicheuses 39 espèces** ont été contactées en 2024 dont 31 espèces protégées. Il n'y a pas d'évolution notable sur ces derniers. La diversité est globalement stable.

Amphibiens :

- Aucun contact avec l'Alyte accoucheur malgré des recherches nocturnes
- Grenouille agile notée en reproduction dans la mare à l'entrée de la carrière (1 ponte)
- Grenouilles vertes (indéterminées) présentes dans les mares et le carreau

Reptiles :

- Toujours une belle diversité d'espèce avec 6 espèces présentes : Lézard à deux raies (anciennement lézard vert occidental) / Lézard des murailles / Orvet fragile / Coronelle lisse / Couleuvre verte et jaune et Vipère aspic

Flore protégée et/ou patrimoniales :

- La Pulsatille rouge (*Anémone rubra*) : baisse d'effectifs vis-à-vis de 2024 avec 58 pieds présents (215 pieds en 2023)
- Le Micropore dressé (*Bombycilaena erecta*) : des milliers de pieds toujours présents dans les parcelles compensatoires (parcelles 638, 642, 644 et 645)
- L'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) : la station « historique » présente toujours environ 500 pieds. La seconde découverte en 2023 est toujours présente et compte env une 40aine de pieds (idem 2023 lors de sa découverte). La seconde station se trouve en dehors du périmètre de la compensation
- L'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) est revu avec 2 pieds présents après 17 années d'absence

- Le Buplevre de Gérard (qui après analyse génétique serait au final le Buplevre à baguette (*Bupleurum virginatum*)) est toujours très présent avec des milliers de pieds
- Le Xéranthème fétide (*Xeranthemum cylindraceum*) : lui aussi présente toujours des tapis denses notamment sur le parc n°4.
- Enfin l'Orobanche violette (*Orobanche amethystea*) n'a pas été observée.

Enfin la station de Lys martagon (*Lilium martagon*), située en dehors des autorisations d'exploitation, présente cette année 50 pieds.

4 – Problème voirie :

Mr Philibert du département a été convié à la réunion par les mairies de St Georges haute ville et de Boisset Saint Priest pour échanger sur la problématique de la circulation.

Mr DUSART explique qu'il y a eu une rencontre en mairie de Boisset entre la mairie de St Georges, la mairie de Boisset, le département et Thomas Granulats en 2023. Le département devait faire parvenir une étude sur les possibilités d'aménagement qui n'a jamais été transmise.

Mr Philibert répond que des travaux d'élargissement ont été effectué de chaque côté du hameau.

Mr Gay lit des correspondances qu'il a eu avec le département en 2023 et 2024 à ce sujet.

Mr MILLET et Mr GAY expliquent que les habitants du hameau de FONTVIAL qui longe la RD 109 sont exaspérés par le passage des poids lourds qui vont et viennent à la carrière. L'assemblée demande à Mr Philibert quelles solutions peuvent être mise en place par le département.

Mr Philibert explique que d'après les derniers comptages en sa possession (2022) le nombre de véhicule en circulation sur cette route n'est pas suffisant pour imaginer une grosse modification. Un nouveau comptage doit être ou à déjà été effectué, selon Mr Philibert, ce qui nous permettra d'avoir des données plus récentes. Il explique également que le hameau de FONTVIAL n'étant pas en agglomération, il sera difficile de modifier beaucoup de chose.

Mr MILLET explique qu'il ne faudrait pas attendre qu'il y ait un drame pour faire évoluer les choses. L'assemblée propose à Mr Philibert d'effectuer un test avec un système de feux clignotant afin que le croissement soit impossible sur ce hameau.

Mr GAY explique qu'il fera une demande d'arrêté pour l'installation de ces feux.

Mr Philibert fera également la demande pour réaliser ce test.

Mr Millet propose de centraliser les retours d'information.

Les mairies demandent qui prendra en charge la location des feux pendant la durée du test, Mr DUSART propose que Thomas granulats en prenne une partie en charge.

4 – Questions divers :

Thomas granulats explique qu'il est compliqué de faire respecter le plan de pâturage des parcelles compensatoires à Mr Bœuf.

Mme CORBIN explique que ce problème n'est pas nouveau et qu'elle avait essayé il y a quelques temps de reprendre les éléments avec Mr Bœuf sans grand succès.

Mr TISSOT prendra contact avec Mr Bœuf pour essayer de remettre les choses à plat.

Mr GAY se propose de contacter Mr Bœuf qu'il connaît bien pour faciliter les choses.

Mme CORBIN fait remarquer qu'il y a toujours une prolifération du seneçon du cap sur la carrière.

Un fauchage a été réalisé par Thomas granulats mais sans grand succès. Mr VIGUANT propose d'essayer d'organiser une journée d'arrachage avec une école. Mme CORBIN et Mme DUPLAN proposent de les tenir informé pour communiquer sur cette journée arrachage.